

Enseignement Supérieur et Recherche - Attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté et à diverses associations

M. l'Adjoint MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer au titre de l'année 2003, les subventions suivantes :

	Bénéficiaires	Montant attribué en 2002	Somme proposée en 2003
1	Université Ouverte 30 rue Mégevand 25030 Besançon cedex	15 550 €	<u>15 550 €</u> BP 2003 = 92 23 65731 00400
2	Université de Franche-Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex	7 622 €	<u>5 000 €</u> BP 2003 = 92 23 65731 00400
3	La Besace BDE de l'ENSMM 26, Chemin de l'Épitaphe 25000 Besançon	1 982 €	<u>2 000 €</u> BP 2003 = 92 23 6574 00400

1. L'Université Ouverte a pour mission d'ouvrir le potentiel de connaissance de l'Université au public le plus large. Elle s'adresse à toute personne, non étudiante, sans considération d'âge ou de diplôme. Les enseignements sont dispensés par des universitaires sous la responsabilité de l'Université, garante du niveau et de la rigueur scientifique des activités proposées. Le nombre d'auditeurs ne cesse de croître et l'offre de cours est très diversifiée : langues vivantes, littérature et civilisations, études régionales, art et histoire... Un panel qui permet de satisfaire la curiosité du plus grand nombre.

La subvention d'un montant de 15 550 € est à prélever sur les crédits inscrits au BP 2003, chapitre 92.23.65731 service 00400.

2. L'Université de Franche-Comté : des guides sur l'Université de Franche-Comté.

L'un est à destination des lycéens «Le Mémo du Lycéen», le second s'adresse aux étudiants et s'intitule «tout(e) l'U».

- Le «*Mémo du Lycéen*» est un livret édité en 15 000 exemplaires de 88 pages, en quadrichromie. Il comprend un agenda des forums lycéens dans l'année, des informations sur les procédures et dates d'inscriptions, sur la vie étudiante et sur les partenaires du projet dont la Ville de Besançon.

- «*tout(e) l'U*», imprimé en 8 000 exemplaires, présente les informations sur la vie étudiante.

Ces deux supports permettent à la Ville de Besançon d'accéder à un espace de communication sous forme de rédactionnel avec photographies et logo.

Ces deux guides qui ont pour objectif de présenter l'Université, permettront aux futurs et nouveaux étudiants d'avoir toutes les données en main pour profiter au mieux de leur vie estudiantine dans la capitale régionale.

La subvention d'un montant de 5 000 € est à prélever sur les crédits inscrits au BP 2003, chapitre 92.23.65731 service 00400.

3. La Besace : Bureau Des Elèves de l'ENSMM.

«*La Besace*» est un guide gratuit destiné aux étudiants de Besançon. Il est réalisé par les élèves de l'ENSMM dans le cadre de l'association du Bureau Des Élèves. Édité en plus de 22 000 exemplaires, il propose de nombreuses adresses concernant la vie pratique, culturelle ou sportive sur Besançon (adresses de restaurants, discothèques,...). Ce guide est très attendu par les étudiants.

La subvention d'un montant de 2 000 € est à prélever sur les crédits inscrits au BP 2003, chapitre 92.23.6574 service 00400.

Après avis favorable de la Commission Municipale Enseignement Supérieur réunie le 4 novembre 2003, le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer ces subventions.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire et M. Sébastien MAIRE.

Récépissé préfectoral du 28 novembre 2003.